

Cote du document: EB 2017/121/R.32  
Point de l'ordre du jour: 13 c)  
Date: 9 août 2017  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## III<sup>e</sup> Journées de réflexion du Conseil d'administration: Tableau des questions et des mesures visant à renforcer la gouvernance du FIDA

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

Andreina Mauro  
Responsable du  
Bureau du Secrétaire  
téléphone: +39 06 5459 2088  
courriel: a.mauro@ifad.org

#### Transmission des documents:

William Skinner  
Chef de l'Unité des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2974  
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt et unième session  
Rome, 13-14 septembre 2017

---

Pour: Approbation

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver le tableau actualisé et les dates proposées pour les prochaines journées de réflexion, telles qu'elles figurent au paragraphe 7.

### III<sup>e</sup> Journées de réflexion du Conseil d'administration: Tableau des questions et des mesures visant à renforcer la gouvernance du FIDA

#### I. Introduction

1. Suite aux deuxièmes journées de réflexion du Conseil d'administration en avril 2016, les représentants ont demandé que le Bureau du Secrétaire prépare un tableau reflétant les questions abordées et les mesures convenues au cours de ces journées de réflexion annuelles<sup>1</sup>.
2. En juin 2017, les Coordonnateurs de liste ont demandé qu'un groupe de travail – formé de trois représentants originaires d'Algérie, du Canada et de Chine et de représentants du Bureau du Secrétaire du FIDA – examine le compte-rendu de ces journées et modifie le tableau. En conséquence, celui-ci contient les questions issues du compte-rendu et intègre les contributions du groupe de travail. Ce tableau est un document évolutif, qui sera mis à jour selon les besoins.
3. Il s'appuie sur la version révisée par le Conseil d'administration lors de sa cent dix-huitième session en septembre 2016 puis approuvée lors de la cent dix-neuvième session en décembre 2016<sup>2</sup>.
4. Les mesures préconisées dans le tableau visent à renforcer la collaboration entre le Conseil d'administration et la direction, afin d'établir entre eux une relation de travail plus fluide et constructive. Le groupe de travail souligne la nécessité de consulter régulièrement le tableau afin d'évaluer les progrès réalisés sur les différentes questions.
5. Le tableau a été actualisé afin de mieux mettre en évidence le lien entre les questions identifiées et les mesures convenues. Les résultats, les échéances et les parties responsables sont également précisés.
6. Ce tableau sera actualisé en vue d'être soumis au Conseil pour approbation à l'issue des quatrièmes journées de réflexion en avril 2018. Dans l'intervalle, les Coordonnateurs et amis pourront actualiser le tableau s'il y a lieu, en fonction de leurs échanges.
7. Il est proposé que les prochaines journées de réflexion se déroulent le mercredi 18 et le jeudi 19 avril 2018.

---

<sup>1</sup> EB 2015/116/R.34, paragraphe 2, et EB 2015/116, paragraphe 5 e).

<sup>2</sup> EB 2016/119/R.43.

Question	Mesure	Produit	Cadre temporel	Responsable
1. Continuer à améliorer les sessions du Conseil d'administration afin de rendre celles-ci plus stratégiques et dynamiques, notamment en ce qui concerne l'établissement de l'ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser de courtes évaluations par écrit de chaque session du Conseil pour offrir aux États membres des possibilités de réflexion et de commentaires en temps réel</li> <li>• Convenir d'une procédure et d'un calendrier afin de réviser l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil et l'ordre du jour des échéances futures, de manière à laisser suffisamment de temps pour consulter les différentes listes et bâtir un consensus sur les questions stratégiques en amont de la session (par exemple, en fournissant aux Coordonnateurs le projet d'ordre du jour provisoire et l'aperçu de la future session du Conseil simultanément)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observations permanentes sur les sessions du Conseil à examiner par les Coordonnateurs et amis et par la direction du FIDA</li> <li>• Procédures convenues afin d'assurer des possibilités de contribution significatives à l'établissement de l'ordre du jour</li> </ul>		Le Bureau du Secrétaire Coordonnateurs et amis
2. Continuer à élargir le rôle et les modalités des Coordonnateurs et amis <sup>3</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser le document EB 2006/89/R.46, annexe II (Objectif et procédures des réunions avec les Coordonnateurs et amis), en se concentrant sur le rôle des consultations régulières à l'intérieur des Listes et entre elles, et au-delà des réunions formelles avec le Président</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord possible sur les révisions apportées à l'objectif et aux procédures des Coordonnateurs et amis</li> </ul>		Bureau du Secrétaire Bureau du Conseiller juridique Coordonnateurs et amis, avec la contribution du Bureau du Président

<sup>3</sup> Annexe II, [EB 2006/89/R.46](#)

Question	Mesure	Produit	Cadre temporel	Responsable
3. Renforcer la structure et les pratiques de gouvernance pour permettre au Conseil de fournir des orientations plus stratégiques, notamment en ce qui concerne la manière dont les comités subsidiaires communiquent des informations au Conseil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de bilans sur la façon dont les comités subsidiaires opèrent actuellement (règles de procédure, mandat, observations de la part du personnel et des membres sur ce qui fonctionne bien et ce qui pourrait être amélioré)</li> <li>• Comparaison des procédures de transmission d'information du comité avec celles d'autres institutions financières internationales</li> <li>• Mener des débats et des réflexions au sein des comités subsidiaires</li> <li>• Récolter des observations de la part des membres sur ce que signifie "orientation stratégique"</li> <li>• Définir le document de travail à examiner comme l'un des points centraux lors des journées de réflexion d'avril 2018</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord possible sur la révision des pratiques et/ou la révision des mandats et règles de procédure s'appliquant aux comités</li> <li>• Davantage de clarté et de consensus sur les meilleures pratiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avril 2018 (Journées de réflexion du Conseil d'administration)</li> </ul>	Bureau du Secrétaire Bureau du Conseiller juridique, en consultation avec les divisions internes concernées Coordonnateurs et amis
4. Identifier les possibilités d'organiser des réunions informelles et de favoriser la communication, l'interaction et les débats parmi les représentants du Conseil et entre le Conseil et la direction, au titre d'instruments de concertation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mener des débats avec les Coordonnateurs afin de clarifier les attentes des membres et l'utilité des réunions</li> <li>• Réaliser des bilans et des comparaisons avec les autres institutions ayant leur siège à Rome</li> <li>• Proposer un débat lors d'une réunion de Coordonnateurs et amis</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord sur une série d'options relatives aux consultations et délibérations informelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Novembre 2017 (réunion des Coordonnateurs et amis)</li> </ul>	Bureau du Secrétaire Coordonnateurs et amis

Question	Mesure	Produit	Cadre temporel	Responsable
5. Adopter une approche proactive en matière d'orientation et d'introduction des nouveaux membres, à travers des réunions et sessions personnalisées et générales susceptibles de répondre efficacement à leurs besoins en termes d'informations et de savoirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre les bilans des sessions d'introduction précédentes accessibles à tous les États membres</li> <li>• Solliciter la contribution des représentants du Conseil à travers une enquête portant sur l'utilité des réunions d'orientation individualisées destinées aux nouveaux représentants, notamment celles portant sur le calendrier</li> <li>• Transmettre des évaluations des réunions individualisées aux représentants du Conseil dans les trois mois, de façon à identifier la moindre lacune éventuelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur les résultats de l'enquête et les changements proposés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Septembre-octobre 2017 pour l'enquête</li> <li>• Observations transmises aux Coordonnateurs et amis lors de la réunion de novembre 2017</li> </ul>	Bureau du Secrétaire Coordonnateurs et amis
6. Améliorer la transparence, la reddition de comptes et l'accès à l'information à l'aide d'outils conviviaux et offrant une navigation aisée (le site Internet du FIDA et la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA), ainsi que par l'application MANGO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se mettre en rapport avec le groupe de travail du FIDA à ce sujet</li> <li>• Dispenser aux membres une formation régulière sur la façon d'utiliser les différents outils et l'application MANGO, notamment à l'occasion de sessions d'introduction</li> <li>• Veiller à ce que les informations soient facilement accessibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Débat et accord possible sur les prochaines étapes lors de la session du Conseil de septembre, avec possibilité d'actions de suivi</li> </ul>	Septembre 2017 (EB 121)	Bureau du Secrétaire, en lien avec les divisions internes concernées